

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 10 juillet 2020 Par suite d'une convocation en date du 06 juillet 2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 10 juillet 2020 à 21h00 sous la présidence de Monsieur Georges CANICATTI, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 Délibération n°D_2020_07_10_23</p>	<p>Etaient présents : M. BUDA Louis, M. CANICATTI Georges, Mme CECCON Anne-Marie, Mme CHEN Carole, M. COMÉ Christophe, M. EUSTELLE Laurent, M. LANGLOYS Julien, Mme MARECHAL Pierrette, Mme MASSON Josiane, Mme PAKOSZ Cécile, M. PIAZZONI Christophe, M. REGARD Norbert</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. BRUNIER Marc à M. REGARD Norbert, Mme COMBES Emilie à Mme CECCON Anne-Marie, M. GECHELE Jean-Philippe à M. CANICATTI Georges Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. EUSTELLE Laurent est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget eau et assainissement (nomenclature M49) – Vote du budget primitif de l'exercice 2020

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 du budget eau et assainissement, comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation : 149 798.13 €
Dépenses et recettes d'investissement : 184 641.55 €

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	149 798.13 €	149 798.13 €
Section d'investissement	184 641.55 €	184 641.55 €
TOTAL	334 439.68 €	334 439.68 €

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2020 du budget eau et assainissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2020 du budget eau et assainissement arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	149 798.13 €	149 798.13 €
Section d'investissement	184 641.55 €	184 641.55 €
TOTAL	334 439.68 €	334 439.68 €

Ainsi fait et délibéré aux jours, mois et an ci-dessus.

COMMUNE DE CONTAMINE SARZIN

Envoyé en préfecture le 07/09/2020
Reçu en préfecture le 07/09/2020
Affiché le 510
ID : 074-217400880-20200710-D_2020_07_10_23-BF

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 07 septembre 2020

Et de la publication le : 13 juillet 2020

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Contamine Sarzin, le 10 juillet 2020

Le Maire,

Georges CANICATTI

